



**DIRECTION DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DES PECHERIES  
COMITE DE L'AGRICULTURE**

**Systèmes de l'OCDE pour la certification variétale des semences destinées au commerce international**

**PROJET DE COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE  
DES REPRESENTANTS DES AUTORITES NATIONALES DESIGNEES**

**Begnins/Genève, Suisse, 20 octobre 2000**

*Le présent document a été établi par le Secrétariat. Il est distribué aux délégations et aux Autorités nationales désignées pour COMMENTAIRES avant le 10 janvier 2001, en vue de son adoption lors de la Réunion annuelle de 2001.*

*Cette Réunion extraordinaire était organisée immédiatement après la 2ème réunion du Groupe de travail sur les questions de semences génétiquement modifiées qui s'est tenue à Begnins, en Suisse, les 19 et 20 octobre 2000. La liste des participants figure à l'Annexe du projet de Compte rendu succinct de la réunion du Groupe de travail AGR/CA/S/M(2000)8.*

**JT00101224  
Ta 00006528 18/12/00-22/12/00**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine  
Complete document available on OLIS in its original format

**PROJET DE COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
DES REPRÉSENTANTS DES AUTORITÉS NATIONALES DÉSIGNÉES**

**tenue à Begnins/Genève (Suisse) le 20 octobre 2000**

**1. Ouverture de la réunion**

Mme A. Harries, Président de la Réunion annuelle, ouvre la Réunion extraordinaire qui suit immédiatement la 2ème réunion du Groupe de travail sur les questions de semences génétiquement modifiées.

Il est rappelé que la présente Réunion formelle des Autorités nationales désignées a pour objet d'examiner et d'approuver les conclusions de la réunion du Groupe de travail qui l'a précédée.

**2. Adoption du projet d'ordre du jour [AGR/CA/S/A(2000)7]**

Les membres du Groupe de travail n'étant pas parvenus à se mettre d'accord sur le lancement d'une expérience officielle de l'OCDE concernant la présence fortuite de semences génétiquement modifiées dans les lots de semences certifiées OCDE, le point 4 du projet d'ordre du jour « Déclaration de participation de l'ISTA, de l'AOSA et de la FIS » n'a plus de raison d'être.

Aucun autre sujet n'étant proposé pour examen, le point 6 du projet d'ordre du jour (« Questions diverses ») est également annulé.

**3. Adoption du projet de compte rendu succinct  
[AGR/CA/S/M(2000)6, point 11 et AGR/CA/S/M(2000)7]**

Faute de temps, l'adoption formelle du compte rendu succinct des réunions de Celle/Hanovre et de San Antonio/Etats-Unis ne peut être examinée. En réponse à une demande du délégué de l'Union européenne, il est confirmé que ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la Réunion annuelle de 2001.

**4. Adoption des conclusions de la 2ème Réunion du Groupe de travail  
sur les questions de semences génétiquement modifiées et de la Réunion extraordinaire  
des représentants des Autorités nationales désignées**

Les conclusions suivantes sont adoptées :

- Les documents AGR/CA/S(2000)27 et 28 seront révisés à l'issue de la présente réunion ;
- L'Argentine, le Canada, le Chili et les Etats-Unis font savoir aux participants à la réunion qu'ils entreprendront conjointement une expérience technique inspirée des documents de l'OCDE, en utilisant comme point de départ un seuil de 1 % avec les niveaux de confiance associés. L'AOSCA propose de prêter son concours à cette expérience. Celle-ci fera l'objet d'un rapport

au Groupe de travail sur les questions de semences génétiquement modifiées et à la Réunion annuelle de 2001.

- La FIS et l'ISTA conviennent de coopérer à cette initiative et de désigner des experts afin de constituer un comité technique intérimaire.
- Une attention particulière devrait être portée à la taille des échantillons ainsi qu'au nombre d'échantillons en fonction des seuils retenus ; il est rappelé que les Systèmes de l'OCDE permettent déjà, dans certaines conditions, de porter des mentions supplémentaires non obligatoires sur les étiquettes OCDE. La question du sens des normes traditionnelles de pureté variétale sera examinée par rapport aux niveaux moléculaires de pureté variétale liés à la modification génétique.
- Les représentants de l'UE approuvent la réalisation d'une expérience de l'OCDE fondée sur la proposition du Comité consultatif présentée au point 8 du document AGR/CA/S(2000)27. Dans le substantiel document de séance distribué par la Commission européenne, il est indiqué que la Commission et les Etats membres de l'UE sont disposés à continuer d'examiner les importantes questions qui restent en suspens.
- Le Groupe consultatif se réunira pour faire le point des problèmes et formuler un avis sur le meilleur moyen de poursuivre les discussions et d'utiliser les résultats expérimentaux à mesure qu'ils seront disponibles.
- Au lieu d'une proposition l'invitant à approuver une expérience organisée dans le cadre des Systèmes de l'OCDE, le Secrétariat présentera au Comité de l'agriculture un compte rendu de la situation actuelle pour information et commentaires.

**ANNEXE I**

**LISTE DES PARTICIPANTS  
RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL ET RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
(Begnins, Suisse, 19-20 octobre 2000)**

**Voir le document AGR/CA/S/M(2000)8**